

Ressource intermédiaire pour jeunes adultes



Maison
Rémy-Beauchesne

Saint-Jean-Richelieu

Une ressource qui s'adresse à une clientèle de jeunes adultes ayant une déficience physique à laquelle sont associées des problématiques de santé physique qui exigent des activités de nature médicale ainsi qu'une assistance et surveillance continues



Mars 2013

Depuis 2005, le CMR héberge dans une RI spécialisée (Maison Desjardins) des jeunes de 0-18 ans présentant une déficience physique sévère et complexe, avec problématique de santé physique exigeant une assistance et surveillance continues, par du personnel infirmier. Le mandat d'hébergement de cette ressource se terminant à 18 ans, le transfert des jeunes vers une autre ressource était nécessaire. Or, la seule possibilité pour la poursuite de l'hébergement était l'orientation vers un milieu de type CHSLD, ce qui n'était pas souhaité par les familles.

En mai 2011, les parents de certains de ces jeunes hébergés se sont mobilisés afin de faire connaître la problématique afin que soit créée une ressource du même type que la Maison Desjardins, pour assurer la poursuite de l'hébergement de leurs enfants après l'âge de 18 ans et ainsi éviter une orientation en CHSLD. C'est en réponse à cette mobilisation que le CMR a été sollicité par l'Agence de la Santé de la Montérégie pour développer une nouvelle RI spécialisée.

En mai 2012, la nouvelle RI de 6 places, appelée maintenant Maison Rémy Beauchesne, accueillait ses premiers usagers à Saint-Jean-sur-Richelieu.

PRÉSENTATION DE LA RESSOURCE

Cette ressource vise à offrir un milieu de vie de type familial à une clientèle âgée de 18 à 45 ans. En plus de nécessiter une assistance et surveillance continues, ces usagers doivent présenter une déficience motrice sévère et persistante à laquelle sont associées des problématiques de santé physique qui exigent des activités de nature médicale qui ne peuvent être déléguées à des non-professionnels. Cette ressource intermédiaire, de type maison d'accueil, peut accueillir 6 usagers et est située à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Services offerts

En plus des propriétaires responsables de la ressource, le personnel qui y travaille est composé de préposés aux bénéficiaires et d'infirmières auxiliaires. Une infirmière auxiliaire est présente 24 heures/jour, 7 jours/semaine. Cette dernière est supportée dans son travail par une infirmière clinicienne qui est responsable du plan de traitement infirmier pour chacun des usagers. Elle supervise le travail des infirmières auxiliaires et est responsable de l'enseignement. Elle assure une présence à la ressource, à raison d'un maximum de 14 heures/semaine.

Tous les usagers qui sont hébergés dans la ressource sont inscrits au service de soutien à domicile du CSSS Haut-Richelieu-Rouville ce qui permet, en situation d'urgence, d'avoir accès au service de soins infirmiers 24/7. De plus, un omnipraticien du CMR assure le suivi médical de tous les usagers qui y sont hébergés.

Dès leur inscription au programme, un suivi psychosocial pour l'usager et sa famille est mis en place. Les services professionnels de type ergothérapie ou physiothérapie sont également pris en charge par le CMR, au besoin.

Si le besoin de scolarisation est toujours présent pour le jeune (18 à 21 ans), les démarches devront être effectuées par les parents ou les responsables légaux pour l'inscription à la Commission scolaire des Hautes-Rivières. La scolarisation pourra se faire à domicile, si telle est la décision de la commission scolaire.



Organisation physique

La ressource possède tout le matériel et les équipements nécessaires pour répondre aux besoins des usagers présentant des déficiences physiques motrices sévères.

Pour répondre aux multiples besoins des usagers, la maison a été complètement adaptée suite aux recommandations d'un ergothérapeute du CMR. Dans la salle de bain, une douche sans seuil a été installée ainsi qu'un lève-personne sur rail. Une chaise de douche adaptée est utilisée pour l'hygiène quotidienne des usagers. Chaque chambre est munie d'un lit d'hôpital électrique et d'un lève-personne sur rail. Une rampe à l'extérieur facilite l'accès à la maison. À l'intérieur, la largeur des corridors et les ouvertures de portes ont été prévues pour faciliter la circulation avec des fauteuils.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être âgé de 18 à 45 ans.
- Dépendant pour tous les AVQ et AVD.
- Présenter un diagnostic de déficience physique admissible en CRDP.
- Présenter des problématiques liées à la santé physique, qui nécessite des activités de nature médicale ne pouvant être déléguées à des non professionnels.

POUR FAIRE UNE DEMANDE DE SERVICE D'HÉBERGEMENT AU CMR

Remplir une demande de service et y joindre :

- dossier médical ;
- OEMC ;
- et toutes autres documentations décrivant la nature des besoins de l'utilisateur.

Acheminer les documents au service Accueil Admission :

par la poste au : 5300, chemin de Chambly,
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3N7

ou par fax au : (450) 676-2043.

La demande de service d'hébergement sera analysée par le comité d'admission. Une lettre confirmant l'admissibilité sera acheminée à l'utilisateur ainsi qu'une copie au référent.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez vous référer au chef de programme des ressources résidentielles du CMR en composant le 450-676-7447 au poste 2705.